

Jean-Jacques Paris

Conseiller général de Bègles

Vice-Président chargé des Infrastructures et de la Sécurité Routière

Monsieur Jean-Yves le Drian
Ministre de la Défense
Ministère de la Défense
14 rue Saint Dominique
75700 Paris SP 07

Bordeaux, le 4 septembre 2012

Monsieur le Ministre,

Je suis régulièrement questionné par les habitants de mon canton ainsi que par les personnels inquiets, sur le devenir de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué.

En effet, depuis le mois de juillet la presse nationale et locale s'est faite l'écho de la volonté du Ministère de la défense de fermer trois hôpitaux militaires, dont Robert Picqué. Cette menace de fermeture pour des raisons de rigueur budgétaire prolongeant la politique de Révision Générale des Politiques Publiques des précédents gouvernements de droite, suscite une légitime incompréhension et colère.

Pourtant cet hôpital joue un rôle central dans l'offre de soins publics du sud de l'agglomération bordelaise et du département puisque 76 % des patients proviennent de la Gironde essentiellement des communes de Villenave d'Ornon, de Talence et de Bègles et 80% d'entre eux sont des civils. Ainsi, les habitants du canton de Bègles et des communes environnantes savent pouvoir compter sur un hôpital performant, modernisé récemment en 2004, à la pointe dans nombre de spécialités. L'hôpital Robert Picqué accueille de jour comme de nuit les urgences médicales et chirurgicales, grâce à son bloc médico-technique lourd comportant le service d'urgences adultes, le bloc opératoire de 7 salles dont une dédiée à l'urgence et un service de réanimation.

Il faut souligner également que dans cet hôpital public tous les médecins exercent en secteur 1 sans dépassement d'honoraire ni secteur privé ce qui n'est plus le cas malheureusement dans les autres hôpitaux publics de l'agglomération.

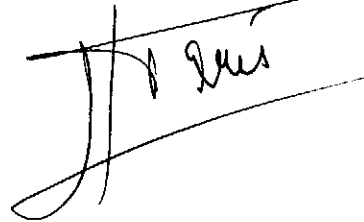
J'attire également votre attention sur la complémentarité de l'offre de soins de l'hôpital Robert Picqué avec les autres structures hospitalières publiques et privées de l'agglomération bordelaise.

C'est pour toutes ces raisons que je vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir rassurer les habitants et les personnels de cet hôpital public, indispensable à l'offre de soins de l'agglomération bordelaise et du département de la Gironde en garantissant son existence future.

Les 72,27% des béglaises et des béglais qui ont voté au deuxième tour des élections présidentielles pour plus de service public et le changement ne comprendraient pas toute autre décision.

Dans l'attente d'une réponse garantissant la pérennité de cet hôpital public sur ce secteur, je vous prie de recevoir, **Monsieur le Ministre**, mes salutations respectueuses.

Jean-Jacques PARIS
Conseiller Général de Bègles
Vice-président du Conseil Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Paris', is written over a horizontal line that extends across the width of the signature area.